



COVID-19 Mise à jour du 25 mars 2020

Chers copropriétaires des Tours du Parc Westmount

Suite à notre dernière communication concernant COVID-19 le 23 mars, veuillez lire ci-dessous quelques mises à jour importantes concernant cette situation en constante évolution.

Obligation de signaler les cas confirmés ou suspectés de COVID-19

- Encore une fois, nous vous rappelons que toutes les personnes en auto-isollement ou en quarantaine, qui ont un cas suspect ou confirmé de COVID-19, doivent immédiatement en informer Jean Denis Anjou à la réception ou envoyer un courriel à Francine Marcoux. L'identité des personnes concernées ne sera pas divulguée.
- Si vous êtes actuellement testé pour COVID-19 et attendez des résultats, vous devez rester dans votre condo et ne pas en sortir pour une raison quelconque. Vous ne pouvez sortir que lorsque vous n'avez plus aucun symptôme. Si votre test est positif au COVID-19, vous devrez rester dans votre condo jusqu'à ce que vous receviez 2 tests négatifs et un certificat médical l'attestant.

Mesures communautaires en vigueur :

- **Mise à jour importante au 26 mars (minuit): le Premier ministre Trudeau et le premier ministre Legault ont annoncé que tous ceux qui sont revenus de l'étranger, c'est-à-dire à l'extérieur de Montréal, doivent s'isoler pendant 14 jours. Vous devez respecter les exigences du gouvernement du Québec POUR RESTER À LA MAISON DANS VOTRE CONDO pendant les 14 jours. Vous ne devez quitter votre condo pour aucune raison. Vous devez vous conformer à toutes ces dernières**

mesures car c'est le seul moyen de stopper la propagation de ce virus et de protéger l'ensemble de notre communauté.

Afin de protéger votre santé, il est demandé aux personnes âgées de 70 ans et plus, de rester à la maison, sauf en cas de nécessité ou d'exception.

Respectez la règle de la distance sociale de 6 'entre vous et toutes les autres personnes à tout moment. Veuillez vous abstenir de socialiser avec d'autres copropriétaires dans les couloirs, le hall ou la salle du courrier.

- Si vous êtes auto-isolé et avez besoin d'aide pour ramasser votre courrier et vos livraisons, pour enlever les ordures de votre unité, veuillez appeler la réception et laisser un message à Jean-Denis avec le portier. Nous essaierons de vous aider du mieux que nous pouvons. Si vous avez de la famille à Montréal, ils peuvent déposer de la nourriture à votre porte tout en respectant la distanciation sociale. Il existe de nombreux magasins d'alimentation et restaurants qui livreront de la nourriture.
- **Important: Les copropriétaires ne doivent en aucun cas faire de l'exercice, en marchant d'avant en arrière sur leur propre étage ou en allant d'étage en étage, en montant et descendant les escaliers. Il est important de comprendre que vous pouvez être infecté par le virus et ne présenter aucun symptôme. Pourtant, si vous vous entraînez dans les couloirs, vous répandrez le virus sur les sols et infecterez les autres. Soyez vigilant afin de ne contaminer personne et de respecter la santé de tous vos copropriétaires**
- Bien que nous ayons encouragé les copropriétaires à utiliser des escaliers dans notre communication précédente, nous avons été informés que **les escaliers ne doivent être utilisés qu'en cas d'évacuation d'urgence.**
- Pas plus de 2 personnes dans les ascenseurs à un moment donné afin de permettre un espacement suffisant entre les individus.
- Si vous avez des soignants ou un membre de votre famille qui viennent s'occuper de vous, veuillez prendre des mesures extrêmes pour vous protéger ainsi qu'eux.
- Avec la fermeture des commerces non essentiels à compter du 25 mars, tous les travaux non urgents liés à l'entretien, aux réparations et aux rénovations doivent être reprogrammés pour une date à venir.

- Les promeneurs de chiens ne seront pas autorisés à entrer dans l'immeuble. Si vous utilisez un tel service, veuillez amener votre chien dans le hall extérieur
- À l'approche de Pâques, nous aimerions vous rappeler que les rassemblements intérieurs et extérieurs sont interdits. Cela signifie qu'aucun invité n'est permis pour ces célébrations cette année
- Nous remercions Jean-Denis et son personnel qui travaillent avec diligence pour nous garder en bonne santé. Leur santé est une priorité et est fondamentale pour notre sécurité. Ils veulent continuer à être présents et à vous aider. Ils feront de leur mieux pour vous aider mais nous vous demandons de les aider en gardant vos distances (2 mètres) pour les garder en sécurité. Un cadre temporaire en plexiglas a été installé ainsi que du ruban adhésif autour du bureau du portier pour empêcher quiconque de toucher le plexiglas.
- Un grand merci à Jean-Denis qui a construit tous les supports pour les bouteilles de désinfectant à chaque étage et dans les aires communes. S'il vous plaît, ces bouteilles de désinfectant sont là pour que toute la communauté puisse les utiliser, veuillez ne pas les retirer de ces supports et les placer dans votre condo.
- Encore une fois, nous encourageons fortement tous les copropriétaires et les visiteurs essentiels à l'immeubles à se désinfecter les mains en entrant, avant de toucher les surfaces ou les poignées et en sortant de l'immeuble.

À l'heure actuelle, le respect de ces mesures supplémentaires est d'une importance cruciale pour réduire votre propre risque d'infection et aplanir la courbe. Nous comprenons que ces temps sont difficiles et incertains, et nous vous remercions pour votre soutien, votre patience et votre collaboration.

Nous ferons d'autres mises à jour au besoin

Le conseil d'administration et la gestion des Tours du Parc Westmount